

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6220>



CHSCTD du 10 septembre

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: lundi 13 septembre 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Compte-rendu du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental (CHSCTD) du 10 septembre 2021

Vaccination

Forte adhésion en Bourgogne.

Taux de vaccination des 12-17 ans entre 65 et 70 %.

Campagne de vaccination : 150 élèves déjà vaccinés depuis le lundi 6 septembre sur 383 autorisations de vaccination reçues à ce jour.

Objectif : vacciner (2 injections) tous les élèves et personnels qui le souhaitent d'ici les vacances de la Toussaint.

L'ARS se déplace sur toutes les structures d'enseignement.

Rappel : le statut vaccinal relève du secret médical et de la compétence de l'ARS.

Point sur la pandémie

19 classes fermées dans l'Yonne depuis la rentrée. Sont toujours fermées à cette date 14 classes en élémentaire et 2 en maternelle.

6 cas positifs en collège et 5 en lycée depuis la rentrée.

Moyens pour la gestion de la situation sanitaire

Des personnels supplémentaires ont été embauchés à compter du 1er septembre : 2,5 postes AED répartis sur 10 établissements (ensemble du territoire) par quotité de 0,25 pour 4 mois ; 7 renforts administratifs pour 3 mois. Les autotests, les masques inclusifs et les masques chirurgicaux de type II pour les personnels vulnérables doivent être demandés par voie hiérarchique.

Chaque établissement du 2nd degré a été doté d'un capteur de CO2.

Le **Conseil départemental ne s'oriente pas** vers la dotation en purificateurs d'air, préconisant à la place l'aération par l'ouverture des fenêtres. La FSU a pointé les limites de ce système dans certains établissements (ouverture difficile voire impossible...).

ASA (Autorisation Spéciale d'Absence)

On va vers une restriction du nombre de pathologies éligibles à ce dispositif.

Dans le cas d'un retour en classe, un aménagement du poste de travail est préconisé.

La FSU a alerté le DASEN sur la fatigue et la souffrance des personnels générées par le dispositif « Une classe, une salle » maintenu dans certains établissements. Il a répondu qu'il s'agissait d'une forte recommandation et qu'il était possible de faire preuve de souplesse en fonction de la géographie de l'établissement, du taux de vaccination et de l'évolution de la situation sanitaire.

La FSU a voté pour les 4 avis présentés.

Deux avis concernent le 2nd degré :

– Demande de suspension des PIAL face aux risques psychosociaux engendrés pour les AESH.

– Demande de diffusion des procédures de fonctionnement du RSST (Registre Santé Sécurité Travail) aux personnels susceptibles d'y déposer un signalement ainsi qu'à leurs supérieurs hiérarchiques tenus d'y apporter une réponse.

Pour toute question relative à la santé ou à la sécurité au travail, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour la FSU,

Claire Thomas, Anne Gebica, Agnès Cochard